

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3446 - LUNDI 11 MARS 2019

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi complète l'effectif de son cabinet

Après les toutes premières nominations, notamment celles de Vital Kamerhe, Désiré-Cashmir Eberande et Jean-François Beya, respectivement aux postes de directeur de cabinet, directeur de cabinet adjoint et conseiller spécial en matière de sécurité, le chef de l'État vient de compléter la composition de son cabinet par une série d'ordonnances lues à la télévision nationale, le 7 mars.

Le nouveau cabinet du président de la République est composée d'un directeur de cabinet assisté de quatre adjoints dont une femme, de neuf conseillers spéciaux parmi lesquels deux femmes et de dix-sept conseillers principaux au nombre desquels trois femmes. Il prend en compte la représentation féminine et respecte l'équilibre géopolitique.

Page 3



Félix-Antoine Tshisekedi dans son bureau au Palais de la nation

MAINTIEN DE LA PAIX

La Monusco envisage une réduction progressive de ses effectifs

À la fin du mois de ce mois, le mandat de la Monusco arrivera à son terme et le Conseil de sécurité de l'ONU a déjà entrepris d'élaborer une stratégie de retrait progressif des casques bleus du territoire congolais, moyennant quelques ajustements pour se mettre en phase avec la nouvelle donne politique intervenue au pays. Un prolongement de sept mois du mandat actuel pourrait être sollicité.

L'alternance politique étant intervenue en République démocratique du Congo, les Nations unies voudraient se laisser le temps d'évaluer, avec le nouveau président, l'avenir de la mission. En attendant, l'option de la réduction de leurs effectifs dans des proportions relativement modestes est déjà sur la table, quitte à travailler sur un processus conduisant à une stratégie de sortie progressive.

Page 2



Des Casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC

ACCORD CACH-FCC

Denis Mukwege interpelle la conscience patriotique de Félix Tshisekedi

Dans un message diffusé le 8 mars, le prix Nobel de la paix 2018 recommande à l'actuel chef de l'État d'opter pour une cohabitation et non pour une coalition avec le Front commun pour le Congo (FCC). Cela, a-t-il expliqué, permettra au président de la République « d'avoir la liberté nécessaire pour faire respecter la Constitution, mettre en place les mesures politiques capables de redresser la vie sociale, économique et culturelle » du pays. Une telle approche, a ajouté le Dr Denis Mukwege, aidera aussi le chef de l'État à assumer pleinement les prérogatives de ses fonctions de garant de la Constitution, « sans contrainte de ceux qui ont géré de façon médiocre ».

Il a exhorté les nouvelles autorités nationales à éviter de trahir la lutte et la mémoire d'Étienne Tshisekedi, le père de la démocratie congolaise.

Page 2

JOURNÉE DU 8 MARS

La première dame s'engage à lutter contre les violences faites aux femmes



Denise Nyakeru Tshisekedi (au centre) lors de la manifestation organisée le 8 mars à l'Académie des Beaux Arts

Le lancement des activités marquant la célébration de la journée internationale des droits des femmes a eu lieu, le 8 mars, à l'Académie des beaux arts, à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, en présence de la première dame de la République, Denise Nyakeru Tshisekedi. Au cours de son intervention à cette occasion, elle a promis de faire de la lutte contre les violences faites à la femme une réalité. Tout en demandant aux femmes de briser le silence en dénonçant plus qu'hier tout cas de violence sexuelle, la Première dame se propose d'être la voix de toutes celles qui pleurent dans l'anonymat le plus total. Elle a également appelé les Congolaises à être le bon exemple afin que leurs droits bafoués soient acquis.

Page 4

MAINTIEN DE LA PAIX

La Monusco envisage une réduction progressive de ses effectifs

L'ONU a entrepris d'élaborer une stratégie de retrait progressif des Casques bleus de la République démocratique du Congo (RDC), qui pourrait se traduire, à moyen terme, par de premiers ajustements et changements de priorités.

À la fin de ce mois, le mandat de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) arrivera à son terme. Les responsables onusiens sont, pour l'heure, écartelés entre la nécessité de prolonger le bail avec ce pays, au regard de la persistance de l'insécurité à l'est et l'envie de satisfaire une vieille requête exprimée de longue date, celle liée au départ des Casques bleus du territoire congolais. Cependant, avec le changement de la donne politique intervenue en RDC avec l'avènement du nouveau pouvoir, en sus de l'ouverture de l'espace politique, l'option d'un retrait total des Casques bleus telle qu'envisagée au départ est en train d'être abandonnée au profit de quelques ajustements censés adapter la mission au contexte postélectoral actuel. Nonobstant une relative amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs régions, soutient-on, la présence de la Monusco est toujours requise, particulièrement dans la partie est en proie à l'activisme récurrent des groupes armés. Bien plus, l'absence d'un gouvernement responsable impose au Conseil de sécurité d'agir avec circonspection en évitant tout empiètement à renouveler le mandat de la Monusco. D'après des indiscrétions, il appert que l'option est prise pour un prolongement de sept mois du mandat actuel avec quelques ajustements à opérer, afin de mettre la mission en phase avec le nouveau contexte politique du pays. « Nous allons ajuster progressivement la Monusco au nou-

veau contexte dans le pays, tant dans sa taille que dans sa mission et sa présence, et probablement la réduire. Le processus et les modalités restent à définir », a révélé une source onusienne.

En fait, les responsables onusiens excluent le départ intégral des Casques bleus en RDC et veulent se donner du temps pour évaluer, de concert avec les nouvelles autorités du pays, le bilan de la mission tout en scrutant son avenir par rapport aux enjeux politiques et sécuritaires en présence. Là-dessus, il y a lieu de souligner les bonnes relations qu'entretiennent déjà les nouveaux dirigeants congolais avec la Monusco. Celle-ci se réjouit, d'ores et déjà, de bonnes dispositions d'esprit affichées par Félix Tshisekedi qui, à l'opposé de son prédécesseur qui réclamait régulièrement son départ, se montre plus flexible. Il aurait, d'ailleurs, selon une source diplomatique, exprimé son vœu de garder la Monusco et de chercher à la sortir de la relation conflictuelle entretenue avec l'ancien chef de l'État.

En attendant l'évaluation du fonctionnement de la Minusco par les deux parties, l'option de la réduction des effectifs des Casques bleus dans des proportions relativement modestes est déjà sur la table, quitte à travailler sur un processus conduisant à une stratégie de sortie progressive. La mission pourrait aussi fermer quelques bases à l'ouest pour redéployer son personnel à l'est, indique-t-on.

Notons que la Monusco, présente en RDC depuis une vingtaine d'années avec quelque seize mille Casques bleus, est l'une des missions actuelles de l'ONU la plus importante et la plus coûteuse.

Alain Diasso

ACCORD CACH-FCC

Denis Mukwege interpelle la conscience patriotique de Félix Tshisekedi

Dans un message vidéo, le Prix Nobel de la paix 2018 appelle le nouveau président de la République à mettre en place une cohabitation politique susceptible de lui permettre d'assumer pleinement les prérogatives de ses fonctions de garant de la Constitution.

Après un mutisme longtemps observé depuis son sacre comme Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege est enfin sorti de sa réserve, le 8 mars, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme. Une date symbolique pour ce gynécologue qui passe pour l'un des porte-étendards de la cause à l'échelle internationale. Dans sa communication, le médecin directeur de l'Hôpital de Mpanzi, au Sud-Kivu, s'est notamment exprimé sur les derniers développements de la situation politique au pays, plus d'un mois après l'alternance pacifique intervenue au sommet de l'État. Plus qu'une simple adresse, il s'est agi d'un plaidoyer pour plus de démocratie et de liberté afin que les droits des uns et des autres, dont ceux de la femme, soient respectés.

Une coalition qui enchaînerait le chef de l'État Le Dr Denis Mukwege s'est longuement appuyé sur le fameux accord passé récemment entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) ayant trait à l'institution d'une coalition gouvernementale impliquant les deux plates-formes politiques. Le Prix Nobel de la paix 2018 n'est pas du tout chaud à l'idée de voir les deux regroupements politiques convoler dans le cadre d'une coalition qui, d'après lui, n'offre pas assez de marge de manœuvre au nouveau chef d'État pour appliquer son programme d'action. Il recommande à Félix Tshisekedi d'opter plutôt pour une cohabitation avec le FCC. Cela, a-t-il expliqué, lui permettrait « d'avoir la liberté nécessaire pour faire respecter la Constitution, mettre en place les mesures politiques capables de redresser la vie sociale, économique et culturelle du pays ». Une telle approche, a-t-il ajouté, l'aidera aussi à assumer pleinement les prérogatives de ses fonctions de garant de la Constitution « sans contrainte de ceux qui ont géré de



Le Dr Denis Mukwege

façon médiocre ».

Rien n'est encore perdu

Malgré la signature de cet accord entre le FCC et le Cach, Dr Denis Mukwege pense que rien n'est encore perdu. « Il n'est pas tard pour vous de vous ressaisir », s'est-il adressé à Félix Tshisekedi qu'il a exhorté, par ailleurs, « à s'engager de manière concrète et maintenant mais pas à n'importe quel prix », dans la mise en place d'une cohabitation. Il en a appelé à la conscience, au sens de responsabilité et au patriotisme du nouveau président de la République : « Monsieur le président, si vous voulez remplir votre mission et non la trahir, vous devez éviter de trahir la lutte et la mémoire d'Etienne Tshisekedi, le père de notre démocratie. Vous devez éviter de trahir l'aspiration du peuple congolais au changement réel et profond », lui a-t-il lancé.

Rappelons que le FCC et le Cach ont affirmé, dans un récent communiqué, être tombés d'accord sur la nécessité de nommer un formateur du gouvernement en lieu et place d'un informateur chargé d'identifier la majorité parlementaire. Le prochain Premier ministre est censé provenir du FCC qui dispose de la majorité parlementaire avec plus de trois-cent cinquante députés élus à la chambre basse du parlement.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi nomme les membres de son cabinet

Après les tout premiers à être nommés, en l'occurrence Vital Kamrehe, Désiré-Cashmir Eberande et Jean François Beya respectivement directeur de cabinet, directeur de cabinet adjoint et conseiller spécial en matière de sécurité, le chef de l'Etat vient de compléter son cabinet par une série d'ordonnances lues à la télévision nationale, le 7 mars.

Le président de la République dispose aujourd'hui d'un levier de commande qui lui permet de gérer, à son niveau, les affaires publiques en attendant la formation du gouvernement censé matérialiser son projet politique. Se démarquant de l'ancien régime, il n'a pas voulu avoir autour de lui un effectif pléthorique pour éviter de saigner inutilement le Trésor public en cette période de basse conjoncture. Juste une cinquantaine de membres triés sur le volet, au regard de leur compétence et expertise. Ceux-ci vont l'accompagner dans son effort de redressement du pays.

Le nouveau cabinet présidentiel est composée d'un directeur de cabinet assisté de quatre adjoints dont une femme, de neuf conseillers spéciaux dont deux femmes et de dix-sept conseillers principaux au nombre desquels trois femmes. Les trois directeurs de cabinet adjoints nommés sont Olivier Mundende en charge des questions sociales et environnementales, Getty Npanu Npanu en charge des infrastructures, ressources minières, hydrocarbures, énergies et technologies de l'information et de la communication, et



Félix Tshisekedi

Guylain Nyembo en charge de l'économie et reconstruction.

Les neuf conseillers spéciaux gèrent, chacun, un domaine spécifique lié à son profil. Parmi eux, Vidiye Tshimanga, le président du parti DCU, qui aura en charge les questions stratégiques. Il y a aussi Jean Claude Kabongo Donki chargé des investissements, sans oublier Bestine Kazadi qui s'occupera de la coopération et intégration régionale.

Les dix-sept conseillers principaux gèrent, chacun en ce qui le concerne, un collège précis avec un domaine d'activité bien défini. C'est notamment le cas de Nicole Mbatshia Ntumba nommée à la tête du collège juridique et administra-

tif. Le collège diplomatique sera piloté par Christian Bushiri Ongala tandis que Deo Tshilumba Wa Kabeya s'occupera du collège culture, arts et questions religieuses.

Cette nouvelle structuration comprend également le service personnel ambassadeurs itinérants où l'on retrouve la fonction de représentant et envoyé spécial du président de la République, confiée à l'ancien mobutiste Yesu Kitenge. Président de la Convention des républicains, plate-forme membre du Rassemblement créée par feu Étienne Tshisekedi en 2016, en Belgique, ce dernier avait mis fin à sa carrière politique en avril 2018 avant d'être repêché à la faveur de cette

nomination. L'on note aussi la présence, dans cette catégorie, des envoyés spéciaux dont Remy Nkanku et Massamba Kinuani. Fortunat Bisele, quant à lui, a été nommé conseiller privé du président de la République et Christian Simba Luzolo est promu, pour sa part, médecin personnel du chef de l'Etat.

Au plan communicationnel, Félix Tshisekedi a préféré composer avec de nouvelles têtes afin d'impulser une nouvelle dynamique à ce service hautement stratégique. Ainsi donc, Lydie Omanga chapeautera cette direction avec pour adjoints, Charles Kilosho et Jean-Claude Wafwana. Quant à la direction de la presse présidentielle, elle a été confiée à Abraham Luakabwanga avec pour adjoints, Giscard Kusema et Paul Diakese. John Nyakeru, le frère biologique de l'épouse du président de la République, a été nommé chef du protocole d'Etat, en remplacement de Makonga Muana Ute à l'ombre duquel il a travaillé comme adjoint sous le règne de Joseph Kabila.

Au terme de l'ordonnance lue à la télévision nationale, le cabinet du président de la République a pour mission de l'assister dans l'exercice de ses prérogatives, notamment l'étude de toutes les questions qui lui sont soumises par le chef de l'Etat. Il a pour charge aussi de lui proposer toute mesure jugée nécessaire ou opportune pour la bonne marche des affaires de l'Etat.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE EBOLA

Le directeur général de l'OMS en visite dans le Nord-Kivu

Arrivé le 7 mars pour trois jours en République démocratique du Congo, le Dr Tedros Adhanom s'est rendu tour à tour dans les villes de Goma, Butembo et la zone de santé de Katwa, considérée comme l'épicentre de la maladie au regard de nombre des cas notifiés.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) était accompagné par le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale du Bureau de l'OMS pour l'Afrique; le Dr Ibrahim Soce Fall, directeur régional de l'OMS pour les situations d'urgence; Stewart Simonson, sous-directeur général chargé du Groupe administration; et Pierre Formenty, expert des agents pathogènes dangereux de l'OMS.

Le Dr Tedros Adhanom est venu s'enquérir des efforts déployés par les équipes de l'OMS et ses partenaires dans la riposte contre la dixième épidémie d'Ebola déclarée depuis le mois d'août de l'année dernière, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

A son arrivée à Kinshasa, il a échangé avec le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga. Leur entretien a tourné notamment autour du troisième plan stratégique de la riposte contre Ebola qui s'appuie sur trois axes importants, à savoir l'ancrage de la riposte dans le système de santé local; la mise en place d'un système de gestion de l'information qui passe par le renforcement du mécanisme de gestion de l'information en vue



Le ministre de la Santé et le directeur général de l'OMS

d'améliorer la collecte et l'analyse des données à tous les niveaux. Le dernier axe porte sur la redevabilité qui définit clairement les rôles et responsabilités de chaque organisation dans la riposte pour évaluer leur performance sur le terrain. Le ministre de la Santé a remercié l'OMS pour son travail sur le terrain aux côtés des équipes congolaises. Il a particulièrement insisté sur la contribution de cette agence onusienne dans la réhabilitation rapide des centres de traitement d'Ebola à

Butembo et Katwa

De son côté, le directeur général de l'OMS a félicité le ministre de la Santé et le gouvernement de la République pour leur leadership. Bien que l'épidémie ne soit pas encore entièrement maîtrisée, les efforts fournis ont permis de la contenir géographiquement dans les deux provinces où elle s'est déclarée. Ce résultat est remarquable compte tenu de la mobilité de la population et du contexte sécuritaire. Toutefois, le risque de propagation dans les autres provinces et

dans les pays voisins reste présent tant que l'épidémie reste active. Rappelons que le Dr Tedros est à sa troisième visite dans le pays depuis la déclaration officielle de la dixième épidémie d'Ebola dans les deux provinces. Son institution s'est investie aux côtés du gouvernement congolais pour l'appuyer dans la riposte. Sur le terrain, plusieurs activités sont menées, notamment la prise en charge médicale des cas, la sensibilisation, la recherche active des cas...

Blandine Lusimana

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La première dame s'engage à lutter contre les violences faites aux femmes

La République démocratique du Congo a célébré avec faste l'événement, le 8 mars, autour du thème international « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement » et du thème national « Ensemble promouvoir la paix, la sécurité et genre pour le service de qualité ».

Le lancement des activités a eu lieu à l'académie des Beaux arts, à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Denise Nyakeru Tshisekedi, qui avait à ses côtés la ministre du Genre, famille et enfant, Chantal Safu, et de la ministre provinciale du Genre, Thérèse Olenga. La première dame a promis, à l'occasion, de faire de la lutte contre les violences faites à la femme une réalité : « En ce qui me concerne, je vous assure de mon engagement à m'aligner aux côtés de tous les ambassadeurs et ambassadeurs de la lutte contre les violences faites à la femme, particulièrement les violences sexuelles », s'est-elle engagée, devant des milliers de femmes présentes à la cérémonie. Tout en demandant aux femmes de briser le silence en dénonçant plus qu'hier



La première dame entourée de la ministre du Genre, famille et enfant, et de la ministre provinciale du Genre

tout cas de violence sexuelle, Denise Nyakeru Tshisekedi se veut d'être la voix de toutes celles qui pleurent en silence. « Je propose à chacune de nous où qu'elle se trouve, de parler et de faire parler les violences dont elle serait victime. Parlons encore plus fort qu'avant pour qu'aucune

autre femme ne soit brisée par la violence sous toutes ses formes », a-t-elle insisté. « Je promets d'être toujours aux côtés des femmes et des filles afin de leur donner une opportunité de contribuer pleinement au développement réel du pays », a déclaré l'épouse du président de la République.

La première dame a également appelé les Congolaises à être le bon exemple afin que leurs droits bafoués soient acquis. « En dépit des inégalités, des meurtrissures et des souffrances, et de tout ce que nous ne cessons d'endurer quotidiennement, soyons et demeurons femmes éprises

d'amour. L'amour envers nos prochains, nos semblables, nos frères, nos sœurs et nos époux, ainsi que dans nos familles. Il nous appartient à nous toutes d'être ce symbole. Soyons le bon exemple. C'est ainsi que nos droits bafoués seront acquis », a-t-elle exhorté.

Blandine Lusimana

Les femmes de l'Hôpital de Kabinda s'approprient l'événement

Dans l'allégresse, le personnel féminin du centre hospitalier, situé dans la commune de Lingwala, à Kinshasa, a célébré la Journée internationale des droits des femmes.

Médecins, infirmières et agents administratifs se sont donné rendez-vous à l'hôtel En Vrac, sur les auteurs de Kimbondo, au bord de la Nationale n°1, dans la commune de Mont-Ngafula. C'est aux environs de 14

h qu'elles sont arrivées sur le lieu, dans une ambiance bon enfant.

Modératrice de la cérémonie, Micheline Ndaya a vivement remercié les femmes de l'Hôpital de Kabinda pour leur présence, tout en saluant la participation de la hiérarchie de cet établissement médical à l'événement. Aussi a-t-elle rappelé le thème national de la Journée, à savoir « Ensemble, promouvoir

la paix, la sécurité et genre, par l'accès aux services publics de qualité ».

Dans son mot de circonstance, la chargée des ressources humaines de l'Hôpital général de référence de Kabinda, Mamie Kamalandua, a, au nom du personnel féminin, exprimé de la gratitude à l'égard du comité directeur de cet hôpital, pour avoir rendu possible l'organisation de cette célébration.

Elle a rappelé que c'est en 1917, le dernier dimanche du mois de février, que les femmes ouvrières de Petrograd avaient fait la grève pour dénoncer le mauvais traitement dont elles étaient objet de la part de leurs autorités. Et ce fut le début de la révolution russe. A l'époque, la Russie utilisait le calendrier Julien, ce qui fait que le 23 février de leur époque correspondait au 8 mars du calendrier actuel, d'où le choix de cette date pour rappeler le combat de la femme. « La célébration de cette journée vise à sensibiliser la femme à la prise de conscience de sa personne et de ses droits au sein de la société. Cette journée vise aussi à révolutionner la femme et revendiquer l'égalité femme-homme afin de promouvoir le genre », a conclu Mamie Kamalandua, appelant les hommes à soutenir la journée de la femme.

Invités à cette manifestation, Patrick Nkishi et l'avocate Priscille Ngoy Kabedi, du ministère du Genre et famille, ont également donné d'autres aspects de la journée du 8 mars, en mettant en exergue le thème de cette année. Habillées en pagne, les femmes ont continué la fête dans la musique et la danse, autour des mets préparés pour l'occasion. C'est vers 17 h que la manifestation s'est achevée à la satisfaction générale des femmes de l'Hôpital général de référence de Kabinda.

Martin Engimo



Les femmes de l'Hôpital général de référence de Kabinda célèbrant, le 8 mars 2019, leur journée

MOIS DE LA FEMME

Un forum citoyen pour des femmes albinos

L'activité organisée par la Fondation Mwimba-Texas et soutenue par l'ONG Counterpart international vise à permettre aux participantes de saisir le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays.

République démocratique du Congo.

Ainsi, la femme albinos sera informée du rôle qu'elle doit

citoyenne de la population congolaise dans le processus démocratique dans lequel le pays s'est lancé depuis plusieurs années déjà. « Dans les prochains mois ou semaines, les institutions issues des élections du 30 décembre seront installées. Les élections font partie du processus démocratique qui repose sur des éléments importants, entre autres, la participation citoyenne, les libertés et l'égalité. A cette étape, la participation citoyenne a tout son pesant d'or, étant donné que les citoyens doivent continuer à participer à la vie démocratique et à la suite du processus électoral », a expliqué l'ONG internationale dans les motivations de cette activité.

La place de la femme albinos dans le processus

Les albinos étant comptés parmi les personnes vivant avec handicap marginalisées, Counterpart international, qui travaille également pour la participation de tous les citoyens dans le processus démocratique et électoral en cours en RDC, soutient des actions qui les amènent à s'impliquer dans ce processus.

Dans le cadre du mois de la femme, l'ONG internationale a résolu de soutenir cette action organisée à l'intention des femmes albinos. C'est donc la justification de ce forum prévu au milieu de ce mois. « *Parlant de la participation citoyenne, il est intéressant de savoir quelle est la place de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays* », a indiqué Counterpart international.

Lors des discussions, les participantes tenteront de répondre à certaines questions majeures sur la participation ou l'implication de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays. A-t-elle un rôle à jouer pour la promotion de la démocratie ? Se sent-elle concernée par le processus électoral, étant donné que bientôt le peuple congolais va voter les différents conseillers dans le cadre des élections locales ? Ce sont là, notamment, des questions auxquelles cette activité tentera de donner des réponses en vue de susciter l'implication de la femme albinos.

Lucien Dianzenza



Des femmes albinos lors d'une activité organisée le 31 mars 2017/Adiac

Une centaine de femmes vivant avec albinisme et membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) vont participer, le 13 mars à Kinshasa, à un forum citoyen sur le thème « La place

de la femme albinos dans le processus démocratique et électoral ». La rencontre entre dans le cadre du projet Congo demokrasia mené par l'ONG Counterpart international en

jouer dans le processus démocratique et électoral en cours dans le pays car sa voix aux côtés de celle de tout autre Congolais compte aussi. A travers ce forum, il sera question de renforcer la participation

Les commerçantes sensibilisées à la politique financière

Structure d'encadrement des femmes, l'Association nationale des institutions de micro finance (Animf) a tenu à bonifier la Journée internationale des droits des femmes par une session de formation à l'intension des commerçantes de Kinshasa.

L'activité a porté sur le thème « Penser égalité, construire intelligemment, innover pour le changement ». L'Animf s'est focalisée sur la formation financière et en innovation entrepreneuriale des commerçantes, à travers un panel des formateurs composées essentiellement des femmes.

Carine Nanikiana de Vision found, représentant la présidente de cette association, Kalonda Kapenga, a fait partie des intervenantes au cours de cette séance de formation. « Cette occasion est donnée aux femmes qui représentent la majorité de leurs partenaires, afin d'être formées pour qu'elles soient effectivement autonomes financièrement avant de se focaliser seulement sur l'aspect de l'octroi des crédits », a-t-elle indiqué. « Éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation. Les femmes sont le pilier de la famille et de la société, c'est pourquoi, elles sont accompagnées



Les participantes brandissant leur brevet à la fin de la formation

avant de prendre un crédit pour savoir ce qui les attend en retour », a-t-elle fait savoir. Carine Nanikiana a précisé qu'il n'y a pas de catégorisation de femmes, à condition de respecter les préalables dont les échéances reprises dans le contrat. Elle s'est dite très optimiste quant à l'avenir de ce secteur, vu l'engouement et le dynamisme des femmes.

Fanny Sangwa, une autre intervenante, s'est réjouie de la participation des femmes et surtout des questions posées ainsi que des témoignages de leur succès dans leur secteur d'activités. Elle a reconnu qu'il y a encore un travail à réaliser auprès de ces mamans quant à la connaissance des clauses sur l'octroi des crédits, car celles-ci doivent

être accompagnées dans la gestion financière, de l'épargne et du crédit avant le contrat et la négociation financière.

« Il y a toujours une prospection avant l'octroi de tout crédit, soit individuel, soit par groupe, et même pour l'épargne. Tout dépend des conditions des produits. Un agent de banque ne peut en aucun cas imposer un crédit

à un client », a-t-elle souligné. Cette activité a réchauffé la flamme de confiance entre l'Animf et ses partenaires féminins comme l'on pouvait le lire sur le visage de ces mamans, la confiance étant l'un des mots clés dans ce domaine. Des brevets ont été remis à ces femmes à la fin de la session de formation.

Martin Engimo

KINSHASA

Des jeunes accrocs au chanvre et à l'alcool

Fumer une cigarette est bien plus qu'un phénomène, c'est devenu un fait social qui dure depuis des décennies dans la capitale congolaise, berceau de l'ambiance et de la frivolité.

Si jadis les mœurs sociales étaient un crédo dans la vie, aujourd'hui, les antivaleurs semblent s'enraciner bien profondes dans les consciences collectives. Entre la corruption dans les plus hautes sphères étatiques qui enrichit les tenants du pouvoir ainsi que d'autres responsables et la pauvreté de l'ensemble des Kinnois, il y a une déconcertante délinquance juvénile. Des masses de jeunes sont abandonnées à elles-mêmes, les parents ne parvenant plus à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs progénitures. L'État, en ce qui le concerne, a visiblement relégué l'éducation et l'enseignement au plus bas niveau de ses préoccupations. La qualité de l'enseignement scolaire a d'autant baissé que les jeunes à Kinshasa n'ont littéralement plus de culture.

Et lorsque ces adolescents ne peuvent plus étudier, ils versent dans la délinquance. Alors s'ensuivent des phénomènes qui heurtent les consciences comme les « kuluna ». Il s'agit ici des bandes organisées des jeunes gens qui sèment la terreur dans les quartiers de la ville surtout la nuit, profitant de l'obscurité (la fourniture de l'énergie électrique étant devenue une denrée rare dans



Scène surréaliste du phénomène kuluna à Kinshasa

certains coins de la capitale) pour attaquer des paisibles citoyens, leur arrachant argent, téléphones portables et autres biens. Armés des machettes, ces hors-la-loi sont devenus des maîtres des rues. Parfois, ils opèrent au vu et su des agents de l'ordre, ou en complicité

avec ceux-ci. Généralement, ils ne sont pas souvent dans leur état normal. Ils commencent par fumer du chanvre avant de

çons et filles, fument copieusement du haschisch. Le terrain de football dit « La Cour », en plein centre de la commune, est

craignant pas du tout les agents de l'ordre. « Ils sont tout autant consommateurs du chanvre et d'alcool 'aguene' que nous. Et même s'ils m'arrêtent, je serai relâché aussitôt », se targuait un jeune délinquant qui habite au camp Lufungula.

Une délinquance ayant atteint son paroxysme

Cet état de choses est un secret de polichinelle au niveau du bureau communal et du commissariat de police de la commune. Et, d'ailleurs, le terrain de Lingwala est très souvent utilisé par le bureau communal comme site funéraire les week-ends. On y organise des veillées mortuaires avec naturellement l'autorisation des autorités communales, moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes. Le cas de la commune de Lingwala, à propos de ces jeunes fumeurs de chanvre et consommateurs de l'alcool, n'est pas le seul. Dans la ville province de Kinshasa et au district de la Tshangu, la délinquance juvénile a atteint son paroxysme, surtout avec le phénomène kuluna.

Les élections du 23 décembre 2018 ont offert à la RDC de nouvelles autorités nationales. Aussi doivent-elles se pencher avec diligence sur cette lancinante question de la délinquance juvénile, car la jeunesse est l'avenir de demain.

Martin Engimo

prendre de l'alcool pur communément appelé « aguene ». C'est dans une sorte d'état second qu'ils commettent leurs forfaits. Lingwala est l'une des communes de Kinshasa où la délinquance juvénile a atteint des proportions inquiétantes. Des jeunes de moins de 18 ans, gar-

un endroit tout trouvé pour eux dont une bonne partie vient du camp de police Lufungula. Ils s'y retrouvent chaque soir en bandes, juste pour consommer du chanvre.

Outre le terrain « La Cour », les jeunes de Lingwala prennent du chanvre même dans les rues, ne

CAF-C1

Mazembe a tenu Ismaily en échec à Alexandrie

Un but partout, c'est le score de la partie entre les deux équipes. Un résultat qui ne garantit pas la qualification du représentant congolais en quarts de finale de la compétition car il doit attendre le match de la dernière journée contre le leader du groupe, CS Constantinois d'Algérie, pour être fixé sur son sort.

Le Tout-Puissant Mazembe a accroché, le 8 mars, sur la difficile aire de jeu du stade Borg El Arab d'Alexandrie, la formation locale d'Ismaily Sporting Club. Un but partout, c'est le score de cette rencontre comptant pour la cinquième journée du groupe C -huitième de finale- de la Ligue africaine des champions. Pour cette rencontre, l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe avait choisi un dispositif assez offensif dans l'optique de ramener la victoire avec 4-2-1-3.

Le onze de départ s'est donc composé du gardien de but malien Ibrahim Mounkoro, et en défense, Godet Masengo, Kevin Mundeko, le Zambien Kabaso Chongo et Arsène Zola sur le côté droit. L'Ivoirien Christian Koffi Kouamé est resté dans son rôle de récupérateur, avec à ses côtés Mika Miche. Trésor Mputu a animé le jeu dans l'axe, et sur le flanc gauche, le Zambien Rainford Kalaba. Jackson Muleka a été dans l'axe et Meschak Elia sur le côté droit. Le gardien de but ivoirien Sylvain Gbohobo a débuté sur le banc des remplaçants, en compagnie de l'Ougandais Joseph Benson Ochaya, du Zambien

Nathan Sinkala, Glody Likonza, Chico Ushindi, Ben Malango et du Malien Abdoulaye Sissoko.

Remuant dans les couloirs, Meschak a ouvert la marque à la 40e mn sur une frappe croisée après une passe décisive de Jackson Muleka. Mais en début de la seconde période, les joueurs de Lubumbashi ont baissé d'intensité. Le milieu offensif égyptien, Abdelrahman Mohamed, a égalisé à la 55e mn pour Ismaily d'Égypte sur une frappe enroulée aux abords de la surface de réparation de Mazembe. Les joueurs de Pamphile Mihayo ont repris la domination dans les dernières minutes. Entré en jeu, Glody Likonza a failli de peu inscrire le second but de Mazembe, mais sa frappe s'est écrasée sur la barre transversale du portier égyptien. Mazembe ramène donc un point de ce déplacement à Alexandrie et conforte sa deuxième place au classement avec huit points.

Dans l'autre match du groupe, le CS Constantinois d'Algérie a courbé l'échine à domicile face au Club Africain de Tunis par zéro but à un. Avec sept points, le club tunisien reste en vie dans ce groupe, en vue de la qualification en



Meschak Elia buteur de Mazembe, en lutte avec un défenseur d'Ismaily d'Égypte, à Alexandrie, le 8 mars 2019 (photo tpmazembe.com)

quarts de finale, à une journée de la fin. En dernière journée, Mazembe accueillera, le 16 mars dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le CS Constantinois (leader du groupe avec dix points). Les Corbeaux sont astreints à la victoire pour valider leur qualification. En cas de match nul, ils doivent espé-

rer un résultat d'égalité entre Club Africain et Ismaily d'Égypte (lanterne rouge du groupe avec deux points). Dans ce groupe, les trois premiers disposent tous des chances de qualification. Les deux premiers à l'issue de la dernière journée obtiendront leur qualification.

M.E.

DIPLOMATIE

Denis Sassou N'Guesso préoccupé par les relations entre le Rwanda et l'Ouganda

Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), le chef de l'Etat congolais se dit inquiet par l'allure que prennent les relations entre les deux pays membres de cet espace.

Plutôt que d'attendre que la situation empire, le président de la République a dépêché son ministre des Affaires étrangères et de la coopération au Rwanda et en Ouganda, avec un message pour chacun de ses homologues.

Jean-Claude Gakosso a été reçu, le 8 mars à Kigali, la capitale du Rwanda, puis à Kampala, en Ouganda, par Paul Kagame et Yoweri Museveni.

Au Rwanda, le patron de la diplomatie congolaise et le chef de l'Etat de ce pays, Paul Kagame, ont largement abordé les relations bilatérales entre les deux pays avant que l'envoyé spécial du président congolais ne lui transmette le message écrit de Denis Sassou N'Guesso.

Même schéma à Kampala où, après avoir transmis le message au président ougandais, les deux personnalités se sont longuement entretenues sur la nécessité du bon voisinage.

Rappelons que le président ougandais vient de remplacer le Congolais Denis Sassou N'Guesso à la tête du Mécanisme de suivi de l'Accord-cadre.

De son côté, le président Kagame venait d'achever un mandat jugé positif à la tête de l'Union africaine.

La Rédaction

SIERRA LEONE

Le chimpanzé choisi comme emblème national

Le choix du mammifère est fait pour développer l'éco-tourisme et protéger une espèce rare.

Les «chimpanzés verus» (ou «chimpanzés occidentaux») sont chassés par les braconniers pour leur viande ou tués par des agriculteurs en représailles des dégâts qu'ils causent dans les plantations. Le verus est désormais «l'animal national de la Sierra Leone», a déclaré le ministre de l'Agriculture, Joseph Ndanema. «Tout être humain doit protéger l'environnement pour préserver le futur», a rappelé la primatologue britannique, Jane Goodall.

Le «sanctuaire» de protection des chimpanzés du pays, Tacugama, aux portes de la capitale Freetown, a secouru onze bébés chimpanzés au cours des douze derniers mois et accueille quatre vingt-dix primates sauvés du braconnage et du rétrécissement de leur habitat naturel.

La population de chimpanzés verus a chuté de 80% entre 1990 et 2014. Il en resterait environ cinq mille cinq cents en Sierra Leone, soit quelque 10% de cette catégorie de singes. Ceux-ci ont déjà disparu du Burkina Faso, du Bénin, de Gambie et peut-être du Togo, selon la même source. Dix-sept ans après la fin de la guerre civile, qui a fait quelque cent vingt mille morts, et après l'épidémie d'Ebola et une coulée de boue

(un millier de victimes en 2017), la Sierra Leone mise sur l'éco-tourisme pour redevenir une destination de choix. Ce pays a «des plages magnifiques, une faune incroyable, une culture très riche et de nombreux sites historiques», a expliqué le ministre du Tourisme, Memunatu Pratt. Et de poursuivre: « Nous allons faire de la Sierra Leone une destination de premier plan pour le tourisme d'observation des singes».

Les plages sauvages de sable blanc attireraient déjà un public haut de gamme avant la guerre civile. Le pays mise sur ce patrimoine naturel, qu'il souhaite protéger en interdisant le «tourisme de masse». Au-delà de l'éco-tourisme, la Sierra Leone souhaite attirer un tourisme culturel, en mettant en avant son patrimoine historique, avec des reliques de la colonisation et de l'esclavage, et faire découvrir sa culture via des circuits dans les villages par groupes restreints – afin de ne pas déranger la population. Selon les autorités, les touristes devraient pouvoir, dans les prochaines semaines, obtenir leur visa à leur arrivée à l'aéroport.

Noël Ndong

JOURNÉE MONDIALE DE LA PLOMBERIE

Un événement peu connu du grand public

La journée quasiment méconnue est célébrée le 11 mars de chaque année, afin de sensibiliser à la contribution de la plomberie aux enjeux sanitaires liés à l'eau.

La Journée mondiale de la plomberie vise à mettre en exergue la contribution de ce métier et son implication aux enjeux de santé publique liés à l'eau, son traitement et son approvisionnement. Selon les professionnels de la plomberie, au plan mondial, une personne sur dix n'a pas accès à l'eau potable et une sur trois ne dispose pas de toilettes. Par ailleurs, trois cent quinze mille enfants meurent chaque année de la consommation d'eau contaminée ou de mauvaises conditions sanitaires.

C'est ainsi qu'en hommage

aux techniciens du domaine, qui contribuent au bon fonctionnement des installations sanitaires, à l'évacuation des eaux usées, cette journée a été initiée. Elle consiste également à promouvoir des actions qui visent à assurer la santé et la sécurité des hommes par l'accès à de bonnes conditions sanitaires dans le monde entier. C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur l'importance du métier de plombier, le professionnel qui assure la conception, l'installation et la maintenance des réseaux et par conséquent l'hygiène publique. L'importance et

l'efficacité de cette journée s'amplifient dans le monde entier depuis qu'elle a été instituée, en 2010, au Canada, par le Conseil mondial de la plomberie, une organisation internationale qui vise à développer et promouvoir l'image et les normes de ce secteur dans le monde entier. La prise de conscience des enjeux de la plomberie pour la santé des habitants gagne du terrain d'année en année même si la journée qui lui est consacrée au plan mondial est encore méconnue par certains États.

Rieltony Louboko (stagiaire)

MIGRANTS

La BAD plaide pour un partenariat gagnant-gagnant

70% de la migration africaine s'effectue à l'intérieur du continent. En 2017, les Africains représentaient 10% de la migration mondiale.

«Je peux attester que la migration enrichit nos vies en même temps qu'elle nous permet d'apprendre et de contribuer», a déclaré le vice-président de la Banque africaine de développement (BAD), Charles Boamah, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, lors de la troisième édition du Forum africain pour la résilience.

Il a insisté sur les dividendes que pourrait apporter une migration sûre et maîtrisée aux pays de départ, de transit et de destination.

En 2017, les Africains représentaient 10% des deux cent cinquante-huit millions de personnes qui ont migré dans le monde alors que la migration intra-africaine se situe autour de 80%. Le triptyque «Migration-Sécurité-Développement» est au cœur des débats.

Les participants passeront en revue le trafic illicite de migrants, l'impact des resserrements des contrôles aux frontières. Les mouvements migratoires à l'intérieur du continent africains seront également évoqués lors d'une session intitulée «Défis et politiques de la migration intra-africaine» tandis qu'un autre atelier portera sur «Le changement climatique, migration et renforcement de la résilience».

N.Nd.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

JOURNÉE DU 8 MARS

Des femmes de Ouenzé veulent sortir des sentiers battus

Réunies à l'initiative de leur député, Juste Désiré Mondélé, les femmes de la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville ont estimé que la Journée internationale qui leur est dédiée ne devrait plus être uniquement une occasion de port de pagnes et des activités festives.

Placée au plan national sur le thème « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire », la Journée internationale des droits des femmes a donné lieu, le 8 mars, à plusieurs manifestations au Congo. Pour reconnaître le rôle que joue la femme dans la société, le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), a offert un repas à un échantillon des mamans des quartiers 51, 54 et 59 de Ouenzé.

Se félicitant de l'initiative de leur député, les femmes de Ouenzé I ont estimé que la journée ne devrait plus se résumer en une occasion festive. C'est ainsi qu'elles



Juste Désiré Mondélé entouré des femmes de Ouenzé / Adiac

« Personnellement, je suis pour une parité fixe, une parité égale : 50-50, mais on va y arriver certainement. La problématique de la représentativité dépend aussi de la place que la femme veut prendre dans la société. Nous pouvons donner des quotas mais nous ne pouvons pas obliger à un homme ou à une femme de concourir à une élection, qu'elle soit locale ou nationale »

appellent toutes les femmes au changement de comportements et des habitudes. « Pour nous, la journée du 8 mars ne doit pas être considérée comme un moment de port de pagne ou de la boisson. Nous voulons d'une amélioration pour que la femme change un peu et fasse aussi ce que l'homme fait, pour qu'elle prenne en charge ses besoins. Elle doit être une journée de dé-

veloppement pour que la femme s'émancipe et sache qu'elle peut faire aussi ce que font les hommes », a expliqué Claudine Baley, prônant le genre et la parité homme-femme.

Pour sa part, Juste Désiré Mondélé a rappelé à cette occasion que les femmes étaient indispensables dans la vie de tous les jours car ce sont elles qui soutiennent la société. « Elles apportent beau-

coup à la société, nous avons voulu se retrouver avec ces femmes pour leur dire merci parce qu'elles nous soutiennent beaucoup. Elles soutiennent davantage l'action politique du président de la République. C'est aussi l'occasion pour nous d'avoir cette gratitude, d'avoir ce regard particulier envers ces mamans », a-t-il ndiqué. En effet, cette rencontre a réuni, entre

autres, autour du député, des veuves, des commerçantes et bien d'autres femmes.

Conseiller spécial du président de la République, chef du département politique, le secrétaire général du Club 2002-PUR a ajouté que le débat du genre au Congo est vieux. Selon lui, la femme a été toujours au premier plan de l'action politique du président Denis Sassou N'Guesso depuis l'époque du parti unique, à travers l'organisation féminine de l'époque, l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Il a, par exemple, cité le cas d'égalité en ce qui concerne les salaires au Congo et la présence des femmes dans les institutions de la République comme le gouvernement, le parlement et bien d'autres depuis des années. « Personnellement, je suis pour une parité fixe, une parité égale : 50-50, mais on va y arriver certainement. La problématique de la représentativité dépend aussi de la place que la femme veut prendre dans la société. Nous pouvons donner des quotas mais nous ne pouvons pas obliger à un homme ou à une femme de concourir à une élection, qu'elle soit locale ou nationale », a répondu Juste Désiré Mondélé, insistant sur des avancées enregistrées depuis la venue de la Constitution de 2015 où l'on observe une représentativité réelle des femmes et l'augmentation du quota au niveau des institutions.

Parfait Wilfried Douniama

Les Averdiennes encouragées à prendre des initiatives

La société d'assainissement a célébré la Journée internationale des droits des femmes en appelant ces dernières à saisir l'occasion que l'entreprise leur a offerte pour faire valoir leurs compétences par l'innovation.

Les femmes de la société Averda, surnommées « Averdiennes », ne sont pas restées en marge de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes; elles qui, jour et nuit, sont à l'œuvre pour l'assainissement de l'environnement, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. À travers leurs témoignages, ces Averdiennes se sont dit satisfaites du combat qu'elles mènent pour l'émancipation de la femme en milieu professionnel, en faisant valoir leurs compétences dans les mêmes secteurs que les hommes.

« Au sein de l'entreprise, j'exerce le travail destiné à 98% aux hommes. Ce qui ôte en moi le complexe d'infériorité. Je suis une femme mais, au boulot, travailleuse d'Aver-

da », a expliqué Pathy Matondo qui conduit les poids lourds, chargés de ramasser les déchets ménagers dans la capitale.

La coordonnatrice du projet Averda au Congo, Sirine Chehaïdi, docteur en chimie et en sciences de matériaux, a expliqué qu'au sein de cette entreprise d'assainissement, le nombre de femmes augmente progressivement. « La promotion de la parité montre les différentes possibilités qu'Averda offre à ces femmes, à tous les postes, pour qu'elles parviennent à prouver leurs talents en se donnant à fond dans le travail au quotidien », a-t-elle souligné.

La célébration en interne de l'événement par des Averdiennes a connu la participation



Les Averdiennes en compagnie de leurs chefs et les invités

de plusieurs femmes qui se distinguent dans l'entrepreneuriat et qui ont partagé leurs expériences dans le but de susciter des vocations et de pousser les employées de cette société à oser prendre des initiatives dans divers secteurs.

Pucette Sassou N'Guesso, entrepreneure et auteure; Perine Odiier, activiste animalière; Aïchatou Bopaka, esthéticienne;

Marilyn Nzouala, architecte d'intérieur, ont toutes fait des exposés riches en enseignements pour le combat que les femmes mènent en vue de faire sauter les verrous qui freinent leur émancipation, leur lutte pour l'égalité, en les incitant à entreprendre. Un loisir créatif a, par ailleurs, ponctué cette célébration. Après avoir échangé des idées et encouragé l'entrepre-

neurial féminin, les Averdiennes ont participé à un atelier de peinture, animé par le collectif Vybz Productions, visant à développer l'esprit d'équipe, une des valeurs cardinales de l'entreprise. Ces Averdiennes ont ainsi été réparties en groupe pour concevoir une fresque mettant en valeur la femme ainsi que sa place dans la société.

Rominique Makaya

« Au sein de l'entreprise, j'exerce le travail destiné à 98% aux hommes. Ce qui ôte en moi le complexe d'infériorité. Je suis une femme mais, au boulot, travailleuse d'Averda »,

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes incarcérées à la Maison d'arrêt n'ont pas été oubliées

Les prisonnières ne se sont pas senties isolées ou mises à part, lors de la célébration de la journée internationale des droits des femmes.

La présidente du Forum des éducatrices africaines (Fawé) Congo, le lieutenant-colonel Aline Olga, l'ambassadeur du Congo en Guinée équatoriale, Martine Renée Galloy, et le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, ont passé la journée en leur compagnie. « Privées de liberté, elles sont souvent oubliées à l'occasion de la journée du 8 mars dédiée à toutes les femmes. Nous



Une vue des femmes incarcérées à la Maison d'arrêt de Brazzaville

« ...Nous avons jugé utile de venir fêter avec elles en leur passant un message d'espoir pour les reconforter »,

avons jugé utile de venir fêter avec elles en leur passant un message d'espoir pour les reconforter », a indiqué la présidente de Fawé-Congo.

L'ambassadeur du Congo en Guinée équatoriale, elle-même militante pour les droits de la femme, a abondé dans le même sens en soulignant que ces détenues ne sont pas abandonnées. « La vie est faite des hauts et des bas. La prison n'est qu'une étape qui doit vous permettre de prendre conscience des erreurs du passé, changer de mentalité et aller de l'avant puisque vous n'allez pas passer toute votre vie ici », a exhorté Martine Renée Galloy.

Pour lier l'utile à l'agréable, les pagnes ont été mis à la disposition de ces femmes incarcérées avant de passer à table, avec leurs visiteurs du jour, pour un repas en toute convivialité.

Rominique Makaya

Décrypter L'ÉCONOMIE AFRICAINE



<http://magazedelafrique.com>
Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://www.cometcom.fr/ComBin/comcom.dli/TITRE?NUM=ICP003&ORI=>

<https://institutions.exacteditions.com/african-business-le-magazine-des-dirigeants-africains>

DÉVELOPPEMENT RURAL

Quatre localités pilotes pour relancer la production de poisson frais

Le district de Ntokou et le village Oyombé, dans le département de la Cuvette, vont bénéficier d'un projet de pêche moderne, tandis que les districts de Tchikapika (Cuvette) et Etoumbi (Cuvette ouest) sont retenus pour la pisciculture commerciale.

Le montant global des activités halieutiques est estimé à plus de huit cent quatorze millions de francs CFA et totalement financé par le Fonds international de développement agricole (Fida), à travers le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC). Initié par le gouvernement congolais et son partenaire onusien, le projet vise à réduire la pauvreté en milieu rural, augmentant la chaîne de valeur de production de poissons de bonne qualité. Une première mission d'évaluation d'environ deux semaines vient d'être menée sur les principaux sites, afin d'identifier les bénéficiaires et leurs besoins. Lors de la présentation de ses conclusions, le 8 mars à Brazzaville, le consultant principal, Mohammed Baddy, s'est montré rassurant sur la réussite de la phase pilote et le futur lien entre les petits pêcheurs et les gros distributeurs.

En ce qui concerne la construction de la chaîne de valeur de la pêche à Ntokou et Oyombé, environ trois mille pêcheurs sont ciblés ainsi que huit cents campements le long de la rivière Likouala-Mossaka. Les bénéficiaires recevront des pirogues et moteurs hors-bord, y compris des glaces et sels pour mieux conserver leurs produits. « Nous avons choisi ces sites parce qu'il existe une solide organisation des pêcheurs (hommes et femmes) et un centre communautaire de pêche. Pour le succès du projet, nous allons prioritairement travailler avec les champions, ceux qui exercent véritablement le métier », a souli-

gné le consultant.

Les captures annuelles estimées à cinq cent dix tonnes

Les activités auront un impact positif en termes d'amélioration de la production et des revenus des petits pêcheurs. À en croire l'expert, les captures annuelles pourront atteindre cinq cent dix tonnes et les revenus des bénéficiaires augmenteront d'au moins 20%. Quant à la qualité, ils pourront produire 70 % de poisson fumé, 20% de poisson frais et 10% de salé-séché.

Le second volet du projet concerne la pisciculture commerciale censée booster la production de poisson dans le pays, avec la promotion de la monoculture semi intensive de tilapia et de clarias. La mission de terrain a dû identifier deux grands promoteurs, à savoir la ferme école d'Abo et Oyo Akondo à Tchikapika, dans la Cuvette, et « l'Association bana mabele d'Etoumbi » des petits pisciculteurs, dans la Cuvette ouest. L'unité de coordination a promis de mettre les moyens, y compris de faciliter l'accès aux aliments nécessaires à l'élevage des alevins. L'objectif à terme est de produire treize tonnes par an puis multiplier les revenus des producteurs, avec 7,4 millions de francs CFA.

Le Fida est déterminé à financer le projet puis son extension dans les autres départements du pays, a assuré son directeur pour les deux Congo, Abdelhaq Hanafi. Le même vœu est émis par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Michel Elenka, qui a assuré que la tutelle va jouer pleinement sa partition pour le développement du monde rural.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DU 8 MARS

Ces Congolaises qui font la fierté de la diaspora

Il est presque acquis que toute Congolaise, loin de son pays natal, constitue un motif d'orgueil pour le maintien du socle familial à l'étranger. Au lendemain du 8 mars, l'espace d'un article, Les Dépêches de Brazzaville dressent le portrait de cinq d'entre elles.

Rhode Bath-Schéba Makoumbou, artiste-peintre

Installée à Bruxelles, elle excelle dans la création artistique après avoir été initiée à la peinture par son père, le



peintre David Makoumbou, depuis sa tendre enfance.

Son engagement d'une trentaine d'années dans la peinture lui permet de mettre surtout en valeur toutes les activités sociales de la femme africaine. Dans ses toiles peintes à l'huile, elle utilise généralement le couteau. La variété de ses œuvres s'illustre dans le style réaliste, expressionniste et cubiste.

Depuis 2002, elle a créé de nombreuses sculptures, dans une matière composée de sciure et de colle à bois sur une structure métallique, représentant les métiers des villages qui tendent à disparaître.

De toutes tailles, certaines ont plus de trois mètres de haut ! En témoigne la sculpture hommage à Patrice Lumumba exposée à Bruxelles. Elle participe à l'exposition collective du 9 mars à Boitsfort, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Kezi Niangi Willys, artiste plasticienne diplômée de l'école des Beaux-Arts de Kinshasa

A moins de 30 ans, Kezi Niangi Willys évolue en phase



avec sa société, privilégiant l'être humain et ses rapports avec l'autre et la société. Installée dans la région parisienne, calme et engagée de par sa démarche artistique et intellectuelle, elle se détache des autres artistes congolais, qu'ils soient plasticiens ou musiciens.

Ses dessins aux couleurs vives sont réalisés sur des sachets de courses en papier kraft, sur lesquels s'entrechoquent des hashtags, marques de luxe, parures, corps sexuels offerts, « Destination bonheur », jetés comme autant d'affirmations consuméristes et dictatoriales.

Sa vision de la société est d'être le gardien et la mémoire des us et coutumes qui tendent de nos jours à disparaître. Elle questionne les clichés féminins véhiculés sur les réseaux sociaux par les femmes elles-mêmes, croisant des saynètes humoristiques inspirées des photographies trouvées sur les profils internet qu'elle suit, avec des souvenirs du Congo où elle a grandi et des portraits de ses hommes politiques. Elle prétend décrire dans ses œuvres, par le biais de l'art, « ce qui va ou ne va pas... ». Elle peint les supplices et les sévices de la « Femme violée ». Elle peint les attraits des lumières occasionnées par les réseaux sociaux, l'évolution technologique qui supprime le lointain en le rapprochant du quotidien. La femme est prise dans cet engrenage du voyage, de l'immigration, pour vivre « le mieux ailleurs », au point de perdre son identité et mettre en scène sa fragilité politique et intime.

Sa dernière exposition à la Galerie Eric-Dupont, à Paris, l'année dernière, a été un véritable succès.

Loetitia Modzanga, créatrice de «Yaya magazine» en Afrique du Sud

C'est il y a trois ans, un 6 mars 2016, que la jeune femme talentueuse, après des séjours en France, au Burkina Faso et au Congo-Brazzaville, a posé ses bagages à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour lancer son magazine multiculturel en ligne et sur papier.

Son témoignage est une profession de foi. « Cela fait

trois ans que je suis à la tête de la rédaction de «Yaya magazine» entre difficultés et joies. Je souhaiterais ici remercier les personnes qui, contre vents et marées, ont toujours démontré un soutien inconditionnel pour le travail de toute une équipe. Les personnes qui travaillent avec moi, et non



pour moi, ainsi que moi-même, vous sommes très reconnaissantes pour vos encouragements. L'année 2018 a été vraiment une année de consécration car nous avons édité plus de numéros que les années précédentes, ... juste pour vous montrer notre détermination à faire toujours mieux... Continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux et à nous encourager en lisant et achetant chaque numéro, et surtout à partager des invitations à découvrir «Yaya magazine» via Facebook, Instagram, Twitter et aussi Issuu... Nous ne vous décevrons jamais ! ... », déclarait-elle.

Joyce Nsana, artiste « AfroBluHop »

Installée au Canada, elle porte en elle une musique puissante, enrichie des diverses expériences de la jeune femme née au Congo-Brazzaville.

Déjà enfant, elle accompagne ses parents musiciens à l'église. Là, elle forme sa voix en chantant des gospels. Alors qu'elle est encore adolescente, elle écrit, compose et chante ses propres créations. Parvenue à l'âge adulte, elle part étudier en France où elle se frotte à la scène à de nombreuses reprises.

Joyce découvre le Québec à travers l'opération « Cégep

en spectacle », à laquelle elle participe en 2009 puis en 2010. La jeune Congolaise en profite pour jouer, échanger et travailler avec des artistes canadiens.

En 2011, elle joue notamment au festival «L'Afrique en fête» de Québec et au festival de reggae de Montréal. Depuis, elle se produit très régulièrement au Canada et particulièrement au Québec. Deux ans plus tard, Joyce N'Sana participe au concours « Le Syli d'or de la musique du monde 2013 », parvenant en demi-finale.

Elle qui aime voyager, découvrir, dit apprendre de toutes ses expériences. Une curiosité qui lui permet d'enrichir sa musique et de cultiver son talent jour après jour. Sa musique et sa voix captivante teintée d'une saveur soul, sont un mélange de gospel, reggae, jazz. C'est ce qu'elle appelle l'AfroBluHop. Ce style est apparu dans les années 2000 à tra-



vers la musique du groupe Waliyaan, ensemble de musiciens sénégalais, ivoiriens, français et portugais. Une « musique hybride, ancrée dans ses racines africaines », un mélange plein d'énergie qui correspond bien à la personnalité de Joyce. Cette dernière chante, d'ailleurs, en plusieurs langues : français (« Vanité »), anglais (« I do love you »), en créole, mais également en lari ou en lingala, deux langues parlées au Congo.

Aujourd'hui, Joyce N'Sana n'en est encore qu'à ses débuts ; elle a toujours soif d'apprendre. Cette jeune chanteuse prometteuse parcourt le monde et multiplie les duos avec d'autres artistes. Elle prêche l'amour inconditionnel, l'estime de soi, le pardon et la force de dire non au mal et oui au bien. Elle parle des réalités de ce monde dans son patois « ghetto-roots » et ses jeux de mots

multi-langues. Elle parle de balance parce qu'elle donne et reçoit.

Courant mars, elle participera au deuxième gala du Mois de l'histoire des Noirs à Laval, sous la présidence d'honneur de Jocelyne Frédéric-Gauthier, conseillère municipale d'Auteuil, première Afro-Caribéenne conseillère municipale à Laval.

Inès Féviliyé est juriste, docteur en droit, enseignante-chercheuse à la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville

Depuis cinq ans, en 2014, la directrice de la Revue congolaise de droit et des affaires qu'elle a créée en 2009, diffuse le livre de référence des affaires au Congo, dans l'espace de l'Ohada, en France et au Canada.

Inès Féviliyé a commencé sa carrière d'enseignante-chercheuse en France, de 1993 à 2003, avant d'être juriste d'entreprise dans une grande société à Pointe-Noire, de 2006 à 2016.

Entre autres missions, elle y a initié et mis en place une politique en faveur des entreprises locales. Passionnée de littérature, elle a réalisé son rêve en ouvrant la librairie-galerie Primo, à Brazzaville, en 2014, dans le but de rendre accessibles les livres de droit aux étudiants, principalement, et faire découvrir et apprécier la littérature de tous horizons au grand public.

Inès Féviliyé est aussi conseillère juridique dans un



grand ministère, membre de la commission nationale Ohada et de la Commission nationale des droits de l'homme. Adeptes des réseaux sociaux, elle joue le rôle d'influenceuse.

Marie Alfred Ngoma

TRIBUNE LIBRE

Souveraineté fiscale : les limites du marché commun

Dans la construction du marché commun régional, la souveraineté fiscale impose les limites à l'intégration économique des États membres. Le cas de la fiscalité des services du numérique dans l'Union européenne (UE) et des services dans l'Union africaine (UA) pose la question de la convergence régionale.

En effet, depuis 2016, pour autofinancer ses activités, l'UA a fixé la taxation des importations des États membres à 0,20%, les nuits d'hôtels à 2 dollars, les billets d'avion à 10 dollars et une taxe additionnelle de 0,005 dollars par SMS échangé sur le continent pour porter ses recettes à 2,7062 milliards de dollars. Ces mesures qui aggravent les déficits des balances commerciales sont rejetées par plusieurs États, laissant l'UA dépendre à 74% de l'aide extérieure.

Dans l'UE, où le taux d'impôt sur les sociétés moyennes des multinationales du numérique, notamment des Gafa (Google, Amazon, Facebook et Apple), n'est que de 9% contre 23% pour les autres entreprises, le rapport d'Orbis database (2017) a chiffré les pertes fiscales subies par chaque État membre, liées à la pratique de l'optimisation fiscale par ces entreprises. Cette pratique consiste, pour elles, à fixer leur siège social dans un paradis fiscal européen et à transférer leurs gains vers ce paradis. L'Allemagne a perdu 889 millions d'euros de 2013-2015, dont 79,19% liés aux activités de Google et 20,81% à celles de Facebook. Le Royaume-Uni a perdu 819 millions d'euros dont 71,18% dû par Google et 28,22% par Facebook. En France, cette perte est de 741 millions d'euros dont 73,41% lié à Google et 26,59% à Facebook.

Pour rétablir l'équité fiscale, la Commission européenne (CE) proposa, dès le 21 mars 2018, une Taxe sur les services numériques (TSN) de 3% du chiffre d'affaires sur la vente de données personnelles, la vente d'espaces publicitaires en ligne ciblant les utilisateurs selon les données qu'ils ont fournies, et les services permettant les interactions entre utilisateurs et facilitant la vente de biens et services entre eux. La taxe sera due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires mondial annuel supérieur à sept cent cinquante millions d'euros, dont cinquante millions imposables dans l'UE. Environ cent cinquante entreprises sont concernées dont la moitié est américaine, un tiers asiatique et un tiers européen. La taxe rapporterait cinq milliards d'euros par an aux États de l'UE, dont cinq cents millions à la France.

La CE a retenu le principe de « présence numérique », celle des algorithmes, biens immatériels des entreprises du numérique, lorsque les produits tirés de la fourniture de leurs services numériques dans un État membre excèdent sept millions d'euros par an et/ou si le nombre d'utilisateurs du service dépasse cent mille et/ou si le nombre de contrats avec les utilisateurs est supérieur à trois mille.

La TSN vise à réduire la concurrence fiscale dans le marché intérieur entre les paradis fiscaux ou États ayant des faibles taux d'imposition qui attirent davantage les entreprises du numérique et les enfers fiscaux ou États ayant des taux d'imposition fortement élevés et qui attirent moins les entreprises de la nouvelle économie.

C'est pourquoi, le projet de la CE est diversement accueilli par les pays de l'UE. Les paradis fiscaux comme l'Irlande qui accueille les sièges de Facebook et de Google, ou du Luxembourg qui accueille Amazon, et qui fondent leur attractivité économique sur une fiscalité très avantageuse, le rejettent en bloc. D'autres pays comme l'Allemagne préfèrent une taxe minimale mondiale qui fasse un consensus entre les nations pour ne pas déstabiliser le commerce mondial, à condition que cette taxe soit fixée par l'Organisation de coopération et de développements économiques comme le souhaitent les États-Unis.

En absence de consensus entre les États, la France a décidé d'appliquer unilatéralement cette TSN sur les activités du numérique réalisées sur son territoire, afin que les géants du domaine qui pratiquent l'optimisation fiscale n'échappent aux impôts et taxes dans ce pays. Ce choix trouve ses fondements dans la politique fiscale européenne elle-même qui repose sur la procédure spéciale dite d'approbation, où l'avis non contraignant de la CE est requis avant que chaque État n'adapte les règles communes à son territoire. Par conséquent, la CE où siègent les ministres de l'Économie des États membres, est appelée à consulter le parlement européen et il appartient à chacun d'eux de décider des règles fiscales locales sans préjudice pour l'UE.

Ainsi, la souveraineté fiscale des États membres pose les limites de l'intérêt général dans les communautés économiques, lorsque l'intérêt particulier est menacé. Dans la convergence fiscale, l'équilibre entre le général et le particulier est la clé de l'exercice harmonieuse de la souveraineté.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

SANTÉ PUBLIQUE

Des mesures pour réduire la montée des maladies du rein

Le gouvernement prévoit de finaliser les centres d'hémodialyse du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), de l'hôpital général Adolphe-Sicé, en dehors de celui de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Elbo) d'Oyo, déjà fonctionnel, en vue d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale.



La ministre de la Santé et de la population donnant lecture du message du gouvernement « Avec trois centres d'hémodialyse, le Congo pourra offrir les soins appropriés et à moindre coût aux patients atteints d'une insuffisance rénale chronique terminale. Une volonté affichée du gouvernement à lutter contre toutes les formes de maladies touchant le rein », a déclaré la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, donnant lecture du message de l'exécutif, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des maladies du rein, commémorée chaque année le deuxième jeudi du mois de mars. En 2019, le thème retenu est « Le rein en bonne en santé, pour tous et partout ».

Les maladies rénales chroniques constituent un grand problème de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé estime, d'ailleurs, qu'elles connaissent une augmentation significative. Au Congo notamment, le service de néphrologie du CHU-B reçoit chaque année environ cent cinquante nouveaux cas de maladies rénales. Près de soixante-dix d'entre eux meurent à cause de la découverte tardive de la pathologie et de l'insuffisance des moyens thérapeutiques performants. Par ailleurs, à l'hôpital général Elbo, soixante-quatre patients ont été reçus en hé-

modialyse entre le 10 mars et le 31 décembre 2018. Cent un patients ont été hospitalisés pour insuffisance rénale chronique et aigüe et quatre-vingt-dix-sept ont bénéficié du traitement d'hémodialyse.

« Le meilleur suivi des patients diabétiques et hypertendus ainsi que l'éviction de la consommation abusive des anti-inflammatoires et de l'automédication permettent de réduire le risque d'exposition à l'insuffisance rénale chronique », a souligné la ministre. Selon elle, le gouvernement a pris conscience de la montée de la maladie dans le pays et met en place un programme de lutte.

Le plan national de développement sanitaire 2018-2022 prévoit, entre autres, le renforcement de la gouvernance et la restructuration du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles, prenant en compte les maladies rénales, l'augmentation de la couverture sanitaire du pays en structures spécialisées offrant des soins et services d'hémodialyse. A en croire la ministre de la Santé et de la population, le Congo et ses partenaires mobiliseront les fonds pour achever les infrastructures en cours de construction.

Rominique Makaya

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHU

Quelques actions prioritaires à mener

Débuté le 4 mars, l'atelier de planification de la mise en œuvre du nouveau plan s'est achevé, le 8 mars, à Brazzaville. A la lumière des rapports rendus au terme des travaux, les participants ont été exhortés à poursuivre l'exercice au sein de leurs services respectifs.

La rencontre s'est articulée autour de trois axes. Le premier sur des livrables matérialisés par les plannings opérationnels relatifs à la gouvernance ; le deuxième sur la logistique et le troisième sur les soins médicaux.

« Nous considérons que les résultats qui ont été visés par cet atelier sont largement atteints, il restera, comme il a été dit, de s'en approprier, mais l'appliquer, développer et finaliser

le prochain plan de mise en œuvre de projet d'établissement hospitalier de Brazzaville pour les trois prochaines années, ainsi que son plan d'action de l'année 2019 », a déclaré le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) sortant, Jérémie Mouyokani.

En définitive, les participants ont retenu comme condition nécessaire de planifier leurs actions sur l'ensemble de l'année en cours de manière assez

fine, et surtout de manière à travailler en collaboration, les uns avec les autres, autour des différents services, pour pouvoir mener des projets qui sont parfois transversaux.

Clôturant les travaux, le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, s'est réjoui de ce que les participants ont produit un certain nombre de documents qui serviront de base à leurs actions futures.

Cet atelier, rappelons-le, visait à renforcer les capacités des cadres du CHU en matière de planification des actions prévues dans le projet d'établissement hospitalier, lequel décline la vision que les pouvoirs publics ont en ce qui concerne le devenir du CHU pour la période 2019-2023.

Guillaume Ondzé

« Nous considérons que les résultats qui ont été visés par cet atelier sont largement atteints, il restera, comme il a été dit, de s'en approprier, mais l'appliquer, développer et finaliser le prochain plan de mise en œuvre de projet d'établissement hospitalier de Brazzaville pour les trois prochaines années, ainsi que son plan d'action de l'année 2019 »

8 MARS À IMPFONDO

Une parade féminine sur fond d'un appel à la révolution agricole

La Journée internationale des droits des femmes, célébrée au chef-lieu du département de la Likouala, a été marquée par un grand défilé de toutes les couches de la gent féminine, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement.

Le boulevard du 5-février, choisi pour célébrer le 8 mars 2019, a drainé du monde venu non seulement des districts que compte le département de la Likouala, mais également de Brazzaville dont les différentes délégations étaient composées, entre autres, des membres du gouvernement, des ambassadeurs accrédités au Congo et de plusieurs invitées de marque.

Pendant près de trois heures, sous un soleil accablant, les spectateurs ont vu passer les représentantes des ministères, des partis politiques, des associations, des confessions religieuses, sans oublier celles des sept districts de la Likouala (Impfondo, Epéna, Bouanéla, Dongou, Enyellé, Bétou, Liranga).

Au Congo, l'implication de la femme dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire est le thème qui a été retenu pour la célébration cette année de la Journée internationale de la femme. Raison pour laquelle, peu avant le défilé, Antoinette Sassou N'Guesso a saisi l'occasion pour lancer un appel à la révolution agricole afin que l'agriculture devienne « le fer de lance de l'économie congolaise ».

S'adressant aux femmes de la Likouala, ce département étant surnommé le paradis vert, l'épouse du chef de l'Etat s'est dit satisfaite de lancer cet appel en ce lieu, car les femmes possèdent « toutes les qualités

pour faire en sorte que ce département soit l'un des chefs de file de la révolution agricole » qu'elle a appelée de tous ses vœux. Cette révolution exigera « des efforts conjugués des hommes et des femmes », a-t-elle dit, estimant que la souveraineté alimentaire au plan national passe par l'implication de la Congolaise.

Pour réussir dans cette aventure, la Première dame conseille de partir à la conquête des terres, créer des exploitations performantes et transformer les produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture. Elle a, par ailleurs, encouragé les animatrices de l'économie à s'organiser en groupement coopératif et associatif. L'accent, a-t-elle dit, devrait être mis sur la formation de la femme ainsi que celle de la jeune fille.

Renforcer les capacités des actrices du développement

Au-delà du caractère festif attribué à la Journée internationale de la femme, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Nefer Bertille Ingani, pense que cet événement consiste plutôt à mener des réflexions pour faire le bilan des revendications, et surtout renforcer des stratégies afin d'atteindre des objectifs à court et moyen termes. Pour la ministre, le travail des femmes de la Likouala, très actives dans l'agriculture, la

pêche et la transformation des aliments, mérite une attention particulière de la part des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

En effet, le thème choisi cette année, a-t-elle expliqué, proposait de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les systèmes de protection sociale, l'accès au service public et la construction d'infrastructures durables.

L'innovation et la technologie offrent certes des possibilités sans précédent, mais les tendances, a-t-elle fait observer, font apparaître une fracture numérique croissante entre les sexes, puisque les femmes sont sous-représentées dans plusieurs domaines (science, technologie, ingénierie, mathématiques, etc.)

« Il est important de faire le lien entre la technologie intelligente et le rôle que jouent les femmes rurales dans la production, la transformation et la commercialisation des aliments de base. Il s'agit, aujourd'hui, de renforcer les capacités des actrices du développement afin de faciliter leur travail de transformation des produits, à travers une agriculture mécanisée et l'acquisition du matériel motorisé », a indiqué la ministre.

Elle a, en outre, félicité et encouragé les femmes de la Likouala qui, en dépit des dif-

ficultés liées à l'écoulement de leur production, s'activent quotidiennement dans les travaux agricoles ainsi que dans la transformation en vue de couvrir les besoins alimentaires de la population.

Par la même occasion, Ines Nefer Bertille Ingani a réitéré la reconnaissance des femmes congolaises au président de la République pour l'inscription de la parité comme principe constitutionnel, notamment l'article 17 de la Constitution du 25 octobre 2015, et pour la création du Conseil consultatif de la femme dont le processus de mise en place connaît, d'après elle, un succès progressif avec comme particularité la nomination d'une femme autochtone au secrétariat exécutif permanent.

Divers dons à la population...

A travers le thème international de cette année, les femmes sont résolument invitées à s'impliquer activement dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire. C'est dans cette optique que l'épouse du chef de l'Etat a pensé offrir des équipements destinés à aider des associations et des groupements de femmes travaillant dans le secteur agricole. Au total, quinze associations ont reçu chacune une moto tricycle Kavaki, une moto pompe, un moulin pour fufou, une pétrisseuse de manioc, des brouettes, des fûts et du maté-

riel aratoire.

Selon la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila, les kits agricoles ne pourront certes pas combler toutes les attentes, mais ils contribueront à l'amélioration du rendement des femmes.

A l'hôpital de base d'Impfondo, actuellement confronté à d'énormes difficultés, la Fondation Congo Assistance, représentée par une délégation conduite par la chargée des affaires sociales, Cantey Cissé Bodzongo, a offert un lot de matériel médical et des médicaments de première nécessité.

Le 8 mars, soulignons-le, a, entre autres, objectif de reconnaître les victoires et les avancées réalisées en matière de revendications des droits de la femme. C'est le sens à donner à la décoration d'un échantillon de personnalités féminines par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. En effet, treize personnes ont reçu, dans l'ordre du mérite congolais, des grades de commandeur, d'officier, de chevalier de dévouement et d'honneur.

La compétition de ndzango, une course des piroguières et un marathon ont constitué des points d'attraction des activités organisées à Impfondo. Pour ponctuer les festivités, l'épouse du chef de l'Etat a offert un banquet en l'honneur des femmes.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

La Likouala tient son 8 mars

Comme elles savent s'en rendre maîtresses aux quatre coins du pays, les Congolaises ont, le 8 mars à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, dans le nord Congo, donné le meilleur d'elles-mêmes à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. Le temps des festivités, sans doute se sont-elles souvenues, à l'unisson avec les autres forces vives de cette partie du Congo, qu'il y a quatorze ans, la République s'était déplacée en ces lieux pour fêter les quarante-cinq ans de l'indépendance nationale couplés à la rotation de la municipalisation accélérée. Avec plus ou moins de bonheur !

Ce genre de manifestations rappelle combien il est utile, indispensable pour les pouvoirs publics

de maintenir le colloque avec l'intérieur du pays pour mieux s'imprégner des réalités auxquelles la population est confrontée. Il est aussi vrai que pour plusieurs raisons, les Congolais ne connaissent pas vraiment leur pays. Il n'y en a pas si nombreux qui, bénéficiant de congés, attachés à faire fructifier leurs business, expérimentent des voyages de découverte loin de là où ils ont leurs habitudes.

Cela a été dit et répété, pourtant, que le Congo recèle d'énormes potentialités, que l'eau, le soleil, la forêt sont des richesses à partir desquelles, s'ils y mettent un peu de leur énergie, y consacrent un peu de leur temps, rejettent la fatalité et s'arment de courage, jeunes et vieux peuvent développer des activités créatrices de revenu et d'emploi. Ils s'approprieraient des

secteurs entiers en attente de défricheurs déterminés, en particulier l'agriculture et l'élevage demeurés pratiquement les parents pauvres de nobles ambitions.

Le fait qu'en dépit de la crise économique et financière Pointe-Noire, à l'extrême sud du pays, rallié par route Ouesso, à son extrême nord, ne peut pas ne pas être une opportunité d'affaires pour des gens ambitieux. Bien évidemment qu'il faudrait pour cela un accompagnement digne de ce nom de la part de l'Etat, régulateur du climat des affaires, mais aussi du secteur privé, en particulier le secteur bancaire capable de prêter de l'argent à ceux qui en ont besoin moyennant la présentation de projets bancables bien ficelés.

Ce détour par-delà la fête des

droits des femmes célébrée dans la Likouala pour battre le rappel de tous ceux et toutes celles qui peuvent porter au-devant de la scène nationale des débats autres que ceux qui ont pour objet de nous cloisonner de plus en plus, de nous isoler les uns des autres, de continuer à nous maintenir dans un état de perpétuelles récriminations.

Aurons-nous seulement la volonté de réorienter notre discours en faveur de l'unité nationale, de l'unité et de la cohésion sociale ? Les femmes, dans leur rôle indéboulonnable de mères, pourraient-elles nous aider à mieux nous regarder en face ? Il serait important qu'elles y pensent, mais pas seulement, qu'elles s'y engagent.

Gankama N'Siah

CHRONIQUE

Journée internationale contre la discrimination raciale

Souvenons-nous de la date du 21 mars 1960 lorsqu'à Sharpeville, en Afrique du Sud, la police ouvrait le feu et tuait soixante-neuf personnes au cours d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960. En proclamant cette Journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations unies souhaitait engager la communauté internationale à multiplier ses efforts en vue de l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2142 (XXI)].

Par discrimination raciale, il faut bien entendre, toutes ces formes de distinctions effectuées sur la base de l'origine, de l'appartenance réelle ou supposée d'une personne à une ethnie, à une nation ou à une race déterminée.

Elle contrevient donc au principe fondamental de l'égalité juridique des hommes énoncé à l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, à savoir « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Il faut malheureusement reconnaître, en observant l'actualité planétaire, que la lutte contre le racisme demeure une nécessité. La récurrence observée en ce qui concerne la haine ethnique et raciale, au même titre que l'esclavage et son commerce qui perdurent dans certaines contrées à l'aune des mouvements migratoires vers l'Europe, constituent des tragédies effroyables pour l'humanité et figurent parmi les principales causes du racisme ; ce racisme qui a aussi engendré le génocide. Ses pratiques, ses idéologies et ses discours déshumanisants qui nient la dignité et les droits de groupes entiers doivent, cela s'entend, être inlassablement condamnés.

Les Nations unies, à travers cette journée internationale qui est aussi celle du souvenir, souhaitent que l'on aille plus loin dans cette lutte, en atténuant, voire en stoppant, par exemple, la montée du populisme nationaliste et des idéologies suprémacistes extrémistes.

Dans sa résolution du 15 janvier 2019 sur l'élimination totale du racisme, l'Assemblée générale a réaffirmé le principe de liberté et d'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droits ainsi que leur capacité à participer de manière constructive au développement et au bien-être de leurs sociétés.

Cette résolution souligne également que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse et doit être rejetée, à l'instar des théories qui prétendent poser l'existence de races humaines distinctes.

Nous devons nous atteler à renforcer nos capacités d'alerte rapide et de prévention des génocides, des massacres, des nettoyages ethniques et des autres crimes du même genre et soutenir encore plus objectivement les efforts déployés pour la traduction des coupables en justice, notamment devant la Cour pénale internationale.

Les Nations unies considèrent à raison qu'il faut mettre un terme « aux conséquences, qui perdurent à ce jour, de l'esclavage et du commerce des esclaves, qui sont des injustices historiques et figurent parmi les causes principales de la pauvreté, du sous-développement, de la marginalisation, de l'exclusion sociale, des disparités économiques, de l'instabilité et de l'insécurité dont beaucoup souffrent aujourd'hui dans différentes parties du monde, en particulier dans les pays en développement ».

Il est donc vital que soit manifestée notre ferme volonté d'éviter que d'autres ne subissent ces sorts honteux et avilissants.

C'est pourquoi la tolérance, le dialogue interculturel et le respect de la diversité demeurent plus indispensables que jamais dans notre monde plus interconnecté aujourd'hui. Les obligations incombent aux États, au regard de la législation sur les droits de l'homme, de combattre ces idéologies extrémistes.

Ferréol Gassackys

CAN EGYPTE 2019

Trente-huit Diabes rouges convoqués pour le match contre le Zimbabwe

La pré-liste publiée par le sélectionneur national, Valdo Cândido, est dominée par des joueurs évoluant à l'étranger.

Sur les trente-huit joueurs présélectionnés, en effet, vingt-deux évoluent à l'extérieur du pays contre seize locaux. La liste finale apportera sans nul doute la clarté sur le onze national qui défendra, le 24 mars à Harare, les couleurs de la République du Congo lors de la rencontre très attendue contre le Zimbabwe, au cours de laquelle les Diabes rouges devront impérativement mouiller le maillot pour se qualifier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se jouera, en juin, en Egypte.

La présence de la star Thievy Bifouma dans cette pré-liste rassure les Congolais, car sa blessure lors d'un match de première division de Turquie avec son club, Yeni Malatyaspor, nourrissait beaucoup d'incertitudes. A part lui, les cadres du onze tels Prince Oniangue, Delvin Ndinga, Amour Loussoukou et le jeune Merveil Ndockyt devront sûrement peser au milieu du terrain, grâce à leur expérience.

Notons que les joueurs locaux vont commencer les séances d'entraînement dans les prochains jours, en attendant l'arrivée des internationaux qui seront à Brazzaville une semaine avant le match. Cette rencontre décisive du groupe G reste la seule occasion pour les Diabes rouges qui espèrent participer à la phase finale de la CAN 2019, en Egypte.

Les Diabes rouges présélectionnés

Gardiens de but : Christoffer Mafoumbi (Blackpool / D3 Angleterre), Chancel Massa (AS Otoho / Congo), Wilfrigon Mongondza (AS Otoho / Congo), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo / Congo).

Défenseurs : Marvin Baudry (Zulte Waregem / D1 Belgique), Fernand Mayembo (Le Havre / Ligue 2

France), Hugo Konongo (Cherno More Varna / D1 Bulgarie), Romaric Etou (Beitar Tel Aviv Ramla / D2 Israël), Baron Kibamba (Real Linense / D3 Espagne), Faitout Maouassa (Nîmes Olympiques / D1 France), Carof Bakoua (AS Otoho / Congo), Elie Ikouma (Cara / Congo), Farias Ondongo (AS Otoho / Congo), Dimitri Bissiki (AS Otoho / Congo).

Milieux de terrain : Prince Oniangue (SM Caen / Ligue 1 France), Delvin Ndinga (Sivasspor / D1 Turquie), Amour Loussoukou (Stade Tunisien / D1 Tunisie), Durel Avounou (US Orléans / D2 France), Eden Massouema (Valenciennes / Ligue 2 France), Junior Etou (AS Beziers / Ligue 2 France), Merveil Ndockyt (FC Barcelone B / D3 Espagnole), Itali Ossete (Diabes Noirs / Congo), Onivercien Ngoma (V Club Mokanda / Congo), Duval Ngoma (AS Otoho / Congo).

Attaquants : Prince Vinny Ibara (USM Alger / D1 Algérie), Junior Makiesse (Al Ahli Tripoli / D1 Lybie), Dylan Bahamboula (CS Constantine / D1 Algérie), Mavis Tchibota (Bnei Yehuda Tel Aviv / D1 Israël), Bercyl Obassi (Stade Tunisien / D1 Tunisie), Cabwey Kivutuka (Charlotte Independant / D2 Etats Unis), Dylan Saint-Louis (Paris FC / Ligue 2 France), Thievy Bifouma (Yeni Malatyaspor / D1 Turquie), Oxy Makouala (JST Congo), Teddy Membo (V Club Mokanda / Congo), Mateus Botamba (AS Otoho / Congo), Beni Makouana (Diabes Noirs / Congo), Edo Molodi (V.Club Mokanda / Congo), Yann Mokombo (Etoile du Congo / Congo).

Rude Ngoma, stagiaire

princesse TATIE SUCRE VOS ENVIES

Bonne journée internationale à toutes nos princesses Congolaises !

SARIS Congo

8 MARS

Les femmes de la SNPC posent des actes probants au centre social Jean-Baba et à l'hôpital de base de Tié-Tié

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et dans sa stratégie de rester au plus proche des couches vulnérables, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a, à travers sa gent féminine, fait un don aux orphelins du centre social Jean-Baba et aux femmes qui ont mis au monde dans la nuit du 7 au 8 mars à la maternité de l'hôpital de base de Tié-Tié dans la ville de Pointe-Noire.

Traditionnellement dédié à une journée de réflexion sur l'évolution des droits des femmes dans le monde, le 8 mars a été une occasion pour les dames de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) évoluant dans la ville océane de réaliser des activités sociales en faveur des plus démunis.

Dans l'optique de redonner espoir et la joie à cette couche sociale et surtout de participer à son bonheur, ces femmes, appuyées par la direction générale de l'entreprise, ont décidé de faire un don de vivre aux orphelins du centre social Jean-Baba, situé au quartier le Gorille, à Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement.

Aujourd'hui, le centre Jean-Baba a, en son sein, treize enfants dont l'âge varie entre zéro

et cinq ans. Ces enfants sont victimes d'un manque d'amour maternel, et les femmes de la SNPC ont su considérer ce manque d'amour comme un appel de détresse. Ainsi, pour combler ce manque d'affection, elles ont accueilli à bras ouverts ces enfants tout en leur chuchotant des paroles d'amour.

Il s'est agi là, en fait, d'un instant de communion et de partage. Ainsi, par ce geste, la SNPC accompagne ce centre de promotion sociale dans sa logique d'assistance aux personnes vulnérables, notamment les orphelins.

La directrice de ce centre social, Céline Moulari, sait très bien que ces enfants ont besoin d'être entourés et d'être rassurés pour avoir une enfance épanouie. C'est pourquoi, du fond de cœur, elle n'a pas hésité à remercier les



femmes de la SNPC pour cet élan de cœur. « Tout le plaisir est pour nous, c'est une grande joie de voir tous ces enfants aujourd'hui égaillés, je remercie la SNPC d'avoir pensé à ces enfants, ce don valait de la peine », a-t-elle dit. Après donc le centre social Jean-Baba, la gent féminine de la SNPC a poursuivi son œuvre à l'hôpital de base de Tié-Tié. Là-bas, elle a d'abord apporté son assistance aux femmes qui ont accouché dans la nuit du 7 au 8 mars à la maternité de cet hôpital en leur remettant un lot de matériel de première nécessité, avant de doter ce centre hospitalier d'un matériel technique.

Arnaud Sheley Ombilafou, chef de service administratif et du personnel, représentant le directeur de cet hôpital, a, au nom de la structure, remercié la SNPC pour le geste accompli. « Nous sommes très émus du geste que vous venez de réaliser ce matin dans notre hôpital, d'abord à l'endroit des femmes qui ont accouché ici puis à la direction de l'hôpital avec un matériel technique », a-t-il renchéri.

En effet, ces gestes rentrent dans le cadre de

la politique de responsabilité sociétale mise en place par la SNPC. En réalisant ces actes probants, cette société continue à prouver son engagement à soutenir et surtout à rester au plus proche de la population. « C'est vrai que le 8 mars est une journée de lutte mais dans ce combat il y a aussi la recherche du bien-être autour de soi. Et les actions que nous avons menées aujourd'hui, sont dans la continuité de ce que la SNPC a toujours voulu faire, c'est-à-dire, être une société solidaire proche de la population », a dit Patricia Mbongo,

Notons que la Journée internationale de la femme a été célébrée cette année sur le thème « L'égalité pour ligne de pensée, des constructions intelligentes, le changement par l'innovation ». Au niveau national, le thème choisi a porté sur « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base ». Ces donations ont eu lieu en présence de M. Christian Mabila, chef d'établissement SNPC Pointe-Noire.



En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville

Le Protocole de Brazzaville
Une victoire congolaise méconnue
Pierre OBA
KARTHALA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO
ACTES DE LA SEMAINE SOCIALE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO
Thème : « Construisons la Société civile à la lumière de la doctrine Sociale de l'Eglise! »
2
L'Harmattan

Hudes africaines Série Management
Anicet Cyrille NGOULOUBI et Jules LUBOYA KATABA
Management des salaires
Théories et applications
Préface du Professeur Sébastien Mpeereboye Mpeire
L'Harmattan

Guy Roland Taholien
LES ENJEUX DE L'ÉDIFICATION D'UN ÉTAT DÉVELOPPÉMENTISTE AU CONGO
Édilivre

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
CABINET
7 Août 2017
ÉDITIONS LMB

ANATOLE COLLINET MAKOSSO
Le génocide en droit à l'épreuve du génocide de l'émotion
Cas de la République du Congo
L'Harmattan Congo-Brazzaville

Anicet Cyrille Ngouloubi
LA TRÈS RERIE DES ENTREPRISES
L'Harmattan

Louis BAKABADIO
LA TYRANIE DES STATUTS SUR L'ÉCONOMIE CONGOLAISE
Histoire économique du Congo de 1960 à 2018
ÉDITIONS LMB

Tiburce Sylvère NDEBOKOLO
LE VEGASTUNE
LA VÉRITÉ SUR L'ORIGINE DE L'HOMME NOIR ET LA CLÉ DE SON EXPANSION
AÏN
OWUY
TERRE
ORDRE DES AÏNIENS O D A

Patrick Gyle SELENGUENDÉ
COEUR DE L'HOMME
Essai
LA BRUYERE

FÊTE DU 8 MARS

Les employées de Bolloré viennent en aide aux démunis

Une intense activité d'assistance aux personnes vulnérables a été menée, à Pointe-Noire, par les employées de la société de transport et logistique, lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Les femmes de Bolloré ont été présentes à Tchiamba Nzassi où le département de Pointe-Noire a organisé les festivités du 8 mars, ponctuées par la causerie-débat sur le thème « L'implication de la femme congolaise dans la lutte contre l'autosuffisance alimentaire ».

Conduites par le comité d'organisation avec à sa tête Célestine Bagniakana, Nicole Matoko, Sylvie Bissombolo, Célestine Loemba, Honorine Bakala, Doris Bakekolo, Corine Gandou, les femmes de Bolloré se sont rendues au siège de l'association des personnes vivant avec handicap, au quartier Foucks, au Samu Social à Mpita et à l'orphelinat Cœur Céleste situé à Tchimbamba.

Dans toutes ses structures, les employées de Bolloré ont remis des vivres et plusieurs objets d'utilisation courante. Cette descente leur a permis aussi de s'imprégner des réalités vécues par



Les femmes de Bolloré remettant des dons/Adiac

les personnes visitées. À l'Association des personnes vivant avec handicap, par exemple, elles ont loué le dynamisme de cette couche de la population qui crée des activités génératrices de revenus afin de s'autonomiser.

La deuxième structure visitée a été le

Samu social Pointe-Noire, qui a pour but de venir en aide à une population particulièrement vulnérable, notamment les enfants et jeunes en situation de rue, en luttant contre leur exclusion sociale et en leur apportant un suivi médical et psychosocial. Après la visite guidée des

lieux, les femmes de Bolloré ont échangé avec les responsables qui abattent un travail considérable visant la réinsertion sociale de ces jeunes.

L'élan du cœur de ces femmes a pris fin à l'orphelinat Cœur Céleste, à Tchimbamba. Après également une visite guidée des lieux (bureau, salles de classe, ateliers de coiffure, bibliothèque, etc.), elles ont remis des dons divers aux pensionnaires de l'orphelinat qui, en guise de remerciement, ont offert une petite animation en percussion à leurs hôtes. « À travers ces différentes activités, les femmes de Bolloré ont montré leur élan du cœur et leur charité à l'endroit des démunis visités.

Ainsi, nous avons voulu concrétiser un certain nombre de projets que nous avons conçus. Pour nous, femmes de Bolloré, ce n'est que par des actes que nous allons nous affirmer et faire démentir à une certaine opinion qui veut toujours reléguer la femme au second plan, » a dit Célestine Bagniakana.

Le repas convivial servi aux quarante-huit pensionnaires de l'orphelinat et aux femmes de Bolloré a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand les enfants prennent de l'âge chez les parents !

La vie en ville aujourd'hui dans certaines familles s'identifie à celle d'autrefois dans les campagnes. Dans les villages, en effet, il n'était pas rare de voir toute la famille, à savoir grands-parents, parents, enfants, petits-fils et neveux vivre sous un même toit. À cause de la précarité actuelle de la situation socio-professionnelle des jeunes, le constat fait est que ces derniers vieillissent sous le toit parental, même étant devenus eux aussi parents.

Pour s'en convaincre, il suffit de prendre au hasard un échantillon d'une cinquantaine de familles dans nos grandes agglomérations pour se rendre bien compte que ce fait est une réalité palpable. L'on trouve ainsi des grands-parents entourés de leurs petits-fils à longueur de journée; les géniteurs de ces gamins manquant d'emploi pour se prendre en charge. Une triste réalité imposée par le contexte de la précarité d'emploi.

Ces jeunes papas, qui vieillissent sous le toit parental, sont une véritable charge supplémentaire des parents devenus pour la plupart des retraités, obligés de continuer à les nourrir et prendre en charge les petits-fils. Malheureusement, au lieu de réfléchir sur les voies et moyens de sortir de cette situation regrettable, ces jeunes vieillots développent des attitudes blâmables telles que continuer à engrosser plusieurs demoiselles au même moment, escroquer des gens, se jeter à longueur de journée dans des loisirs inutiles, notamment l'abus de l'alcool.

Certains d'entre eux sont très réfractaires à certains boulots, les qualifiant de moins valorisants. Ils préfèrent ainsi rester dans cet état, oubliant qu'ils prennent de l'âge et les parents ne sont pas éternels dans ce monde. Ce refus de se prendre en charge est vraiment regrettable car ces jeunes ne se rendent pas encore compte que la cohabitation avec les parents peut créer des situations de conflits entre leurs épouses, leurs frères et neveux, etc.

Faustin Akono

Les femmes de Mongo Mpoukou sensibilisées aux violences faites à leur endroit

Une session d'information en la matière a été organisée, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, par l'ONG Azur développement, avec l'appui de South offshore, dans la salle des mariages du cinquième arrondissement de Pointe-Noire.



La photo de famille après la sensibilisation à Mongo Mpoukou/Adiac

L'activité a réuni près de quarante participantes. Elles ont été informées des différentes formes de violences faites aux femmes, leurs manifestations et conséquences ainsi que des moyens de recours. L'ONG Azur développement a profité de cette occasion pour promouvoir les services du guichet unique d'assistance aux femmes et filles victimes de violence.

Après la brève présentation des différentes formes de violences à l'endroit des femmes et enfants par Alain Damba, d'Azur développement, Davy Abandzounou, substitut du procureur de la République, a développé le thème sur la prise en charge juridique et judiciaire.

Dans sa communication, il s'est appuyé principalement sur deux textes : le code pénal et la loi n° 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Le juriste a ainsi exhorté les femmes à dénoncer tout acte de violence subi par une victime à la police, à la gendarmerie et devant les instances judiciaires compétentes, à savoir le tribunal des enfants et le procureur de la République pour une éventuelle prise en charge. En répondant aux différentes préoccupations des femmes, il a dit que la justice ne peut se prononcer que sur les cas de violences prévues par loi. « La loi a prévu tous les mécanismes

pour que tout acte de violence contre les femmes soit puni », a-t-il assuré, ajoutant que la loi s'impose à tout le monde et nul n'est au dessus d'elle.

À la fin de la sensibilisation, Charlene Makosso d'Azur développement a entretenu l'auditoire sur les services du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences. En clôturant l'activité, Zéphirin Nguié, maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou, a demandé aux femmes de réagir et de condamner tout acte de violence subi par les femmes qui désormais savent comment réagir pour demander réparation.

H.B.M.

TOUR PRÉLIMINAIRE
DES JO 2020 :Le Congo
affrontera
le Gabon en
version féminine

Les Diables rouges football dames en découdront avec les Panthères, respectivement le 3 avril à Libreville, et le 9 du même mois à Brazzaville, selon le calendrier publié par la Confédération africaine de football.

L'équipe vainqueur de la double confrontation entre les deux nations croquera le fer avec le Ghana, en septembre et octobre, au second tour en vue d'obtenir le ticket de la prochaine étape, à savoir la phase finale.

La Côte d'Ivoire a rejoint le Nigeria (champion d'Afrique en titre), le Ghana, le Kenya, le Cameroun, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et la Guinée équatoriale qui sont directement qualifiés pour le deuxième tour. Son adversaire, la Sierra Leone, a été disqualifiée.

Vingt-cinq pays africains sont en lice pour l'obtention des deux billets qualificatifs pour les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo 2020. Le premier tour des éliminatoires est prévu sur la période du 1er au 9 avril.

Les affiches du premier tour

Mali- Maroc

Algérie- Tchad

Ethiopie- Ouganda

Tanzanie-République démocratique du Congo

Gabon- Congo

Malawi- Mozambique

Angola- Zambie

Botswana- Namibie

Rude Ngoma (stagiaire)

MUSIQUE

Figaro revient avec l'album « Le principal et la subordonnée »

Neuf ans après son opus « Il faut aller à l'école » qui a remporté le prix Tam-Tam d'or 2010, l'artiste musicien congolais réapparaît sur le marché du disque avec « Le principal et la subordonnée », dont le contenu appelle à la protection de la veuve et de l'orphelin.

« Le principal et la subordonnée », « Garçon d'aujourd'hui », « Bonne fête des mères », « Vater Unser » (Notre Père), « Mbongela mwana », et « I will never leave you » (Je ne vous abandonnerai pas) sont les six titres contenus dans le nouvel album de Figaro.

L'artiste a indiqué que tous ses albums comprendront toujours chacun six chansons car c'est le nombre des lettres du nom Figaro, qui commence en plus par la sixième lettre de l'alphabet. L'autre particularité, a-t-il ajouté, c'est qu'il a passé six ans hors du pays, notamment en Allemagne où il réside.

A propos du titre « Le principal et la subordonnée » qu'il a donné à son nouvel opus, Figaro a expliqué qu'à l'école, il lui avait été enseigné que dans une phrase introduite par la conjonction circonstancielle de condition « Si », lorsque la principale est au conditionnel présent, la subordonnée se met à l'imparfait; et lorsque la principale est au futur simple, la subordonnée se met au présent de l'indicatif.

Transposant cet enseignement dans la vie sociale, il a fait savoir que le principal ici est l'homme, le maître du



L'artiste musicien Figaro

foyer, et la subordonnée, la femme, qui perd tous ses droits après la disparition de son époux à cause de l'in-

gratitude de la belle famille. « Dans nos sociétés, quand l'homme vient à mourir, la famille accapare souvent

tous ses biens, mettant hors du toit la mère et l'enfant, alors que la femme a passé tout le long de sa vie auprès de cet homme. C'est une façon pour moi d'interpeller les consciences africaines, parce que c'est notre coutume en Afrique. Bref, c'est pour protéger la veuve et l'orphelin que j'ai écrit cette chanson », a souligné l'artiste.

Quant à ses projets, il s'apprête à installer au Congo sa fondation dénommée « Il faut aller à l'école pour un Congo sans analphabétisme », parce qu'il pense que le pays a besoin de toutes ses forces vives. Une manière pour lui d'apporter sa pierre à l'édifice pour que l'analphabétisme n'ait jamais sa place au Congo. Notons que dans l'album « Il faut aller à l'école », Figaro interpelle aussi bien les enfants que les adultes, estimant que lorsqu'une personne n'est pas instruite, c'est son avenir qui s'assombrit. Cette chanson a été, d'ailleurs, rendue disponible auprès des institutions comme l'Unicef et l'Unesco pour qu'elles puissent la vulgariser pendant les campagnes liées à la lutte contre l'analphabétisme.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Tolérance zéro

Le moins que l'on puisse dire, au lendemain de la condamnation avec sursis du cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon et président de la Conférence épiscopale de France, est que le temps où le silence, l'omerta, le refus de regarder la vérité en face permettait à des prêtres et à des religieux dépravés d'agresser sexuellement des enfants ou des femmes est bien révolu. Venant après le sommet des Conférences épiscopales du monde entier qui s'est tenu à Rome sous l'autorité du pape François, il y a une semaine, et qui a décidé la mise en place, au sein de l'Eglise catholique, des dispositifs qui mettront fin – du moins faut-il l'espérer – à ces pratiques insupportables, cette décision de la justice française confirme que désormais la tolérance zéro s'impose comme une obligation incontournable du haut en bas de la hiérarchie religieuse.

Après des siècles d'impunité durant lesquels les plus hautes autorités de l'Eglise ont laissé se commettre des crimes de toute nature sans réagir ni même s'inquiéter, les deux événements auxquels nous venons d'assister et que personne n'aurait osé imaginer possibles jusque-là, montrent qu'une véritable révolution se prépare en réalité au sein des sociétés modernes. Une révolution qui, d'une part, ne concernera pas seulement la religion catholique mais va rapidement s'étendre à toutes les religions du monde et qui, d'autre part, gagnera simultanément toutes les collectivités humaines au sein desquelles ce type de comportement régnait jusqu'à présent sans jamais être dénoncé ni condamné.

Touchant déjà de plein fouet le monde des arts, du spectacle, du cinéma comme on l'a vu ces derniers temps avec la multipli-

cation des dénonciations d'actes pervers subis par les femmes, la dénonciation, puis la condamnation de ceux qui les commettent vont s'étendre très vite du haut en bas de la société. Si elles ne mettent pas fin à des pratiques, des agressions, des crimes même qui gangrènent en réalité l'humanité depuis ses origines, elles généreront à coup sûr un mouvement d'où naîtront des sociétés plus justes, moins aveugles, plus attentives qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent. Et c'est pourquoi il convient de relayer avec force les décisions qui sont prises dans le but de mettre un terme aux abus de droit commis par les personnes ayant autorité.

En condamnant le cardinal Barbarin pour avoir fermé les yeux sur ce qui se passait autour de lui, les juges de Lyon ont fait un premier pas dans la bonne direction. Ils n'ont certainement pas résolu le problème auquel ils se trouvaient

confrontés, mais ils ont donné un contenu très concret aux propos tenus par le pape François dans son discours de clôture de la conférence de Rome. Si bien que ceux qui se livreront désormais à de telles pratiques savent maintenant qu'au-delà de la sanction morale qui les guette et que leur infligera la hiérarchie catholique, la simple application du droit par les tribunaux civils leur vaudra également de sévères rappels à l'ordre.

La mobilisation universelle qui s'est manifestée, le 8 mars, lors de la Journée internationale des femmes, confirme le fait que le temps de la violence exercée par des personnes ayant autorité est révolu. Elle ne met pas fin à ce cancer qui ronge toutes les sociétés sur les cinq continents mais elle démontre que la société civile est de plus en plus attentive et décidée à sanctionner. L'on ne peut que s'en réjouir.

Jean-Paul Pigasse